

PROGRAMME DE FORMATION

« Droits et libertés du résident en EHPAD »

Code formation : F301

Nombre d'heures requis : 7 heures

Prérequis / Public : Accessible à tout le personnel, sans aucun prérequis.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Sensibiliser le personnel sur l'intérêt de développer l'éthique de leur établissement, pour son bien-être au travail et celui des résidents (finalité et moyens) ;
- Sensibiliser le personnel pour le respect des droits et libertés lors de l'entrée du résident en EHPAD ;
- Sensibiliser le personnel pour le respect des droits et libertés tout au long du séjour du résident en EHPAD ;
- Démontrer que l'éthique est plus qu'un recueil de valeurs ou de principes, qu'elle est avant tout un outil de résolution de conflits et un outil permettant de trouver des solutions à des situations complexes.

Méthodes pédagogique :

- La méthode s'appuie sur l'expérience et les connaissances des participants. La méthode participative est donc privilégiée ;
- Sur cette base liée à l'expérience et aux connaissances acquises, le débat est ensuite favorisé ;
- Ce débat est ensuite développé au moyen d'exercices, notamment sur les moyens d'identifier ses propres valeurs et celles de l'établissement ;
- Les exercices se poursuivent sur la base du vécu du personnel.

Modalités : La formation est dispensée en présentiel dans les locaux de l'entreprise et/ou dans ceux de l'organisme de formation.

Délai d'accès : 48 heures

Tarifs : Sur demande.

Contact : contact@conseilformation.fr

Méthodes mobilisées : Enoncés théoriques, PowerPoint, vidéos, documents écrits, partage d'expériences.

Modalités d'évaluation : quiz, interrogations orales.

Accessibilité aux personnes handicapées : Oui.

Formateur(s) : Formateurs diplômés dans le secteur d'activité concerné.

Nombre de participants à la formation par session : 12 maximum.

Préambule :

Si d'autres formations ont rappelés les droits des personnes accueillies en EHPAD, cette autre formation est développé sous le prisme de l'éthique professionnelle, le respect desdits droits s'inscrivant pleinement dans le cadre de cette éthique. Il sera démontré que cette éthique s'avère être un levier pour trouver des solutions à des problématiques complexes.

Description détaillée :

I. Valeurs et éthique : leur impact sur le respect des droits et libertés des résidents

- Les valeurs du réseau BELAGE ;
- Des valeurs individuelles très appréciées ;
- Comment identifier vos valeurs ? (Exercices)
- Comment identifier les valeurs de votre établissement ?
- Les valeurs de l'établissement génèrent une éthique ;
- Définition de l'éthique professionnelle ;
- L'intérêt de développer cette éthique ;
- L'éthique et les droits et libertés du résident ;
- Votre contribution à l'éthique de votre établissement ;

II. Le respect des droits et libertés lors de l'entrée en EHPAD : La recherche du consentement

- Un travail en amont de l'entrée en EHPAD ;
- Recherche du consentement éclairé au moyen d'une information adaptée.

III. Les droits et libertés de la personne accueillie en EHPAD

- Le premier des droits : Droit à un projet personnalisé, une co-construction dynamique avec la participation de tout le personnel ;
- Le droit à la dignité et à sa vie privée ;
- Le droit à l'image
- Le droit d'aller et venir et les conditions pour ses restrictions ;
- Le maintien de ses relations sociales ;
- La liberté religieuse ;
- L'exercice de ses droits civiques ;
- Le droit au respect des droits du malade ;
- Le droit à vie affective et sexuelle ;
- L'exercice de droits collectifs au moyen d'institutions internes.

IV. Conclusion

- Les autres droits selon le personnel ;
- Les axes de progrès de l'établissement ;
- Remise *et analyse* des documents internes à l'établissement (Charte du salarié, charte de la personne âgée dépendante, charte de la personne accueillie en EHPA, charte de la bientraitance, l'éthique au sein de votre établissement)